COMMUNE DE FILLIÈRE

Fillière, le 2 juillet 2024

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du **Conseil Municipal de la Commune de FILLIÈRE,** qui se tiendra le :

Lundi 08 juillet 2024 à 19h00

à la mairie déléguée d'Evires
(1 place de la mairie – Evires – 74570 FILLIÈRE)

Le Maire
Christian ANSELME

<u>ORDRE DU JOUR</u> :

1. *Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin 2024*

2. *Désignation du secrétaire de séance*

<u>Aménagement du territoire</u>

3. *Acquisition de réserves foncières dans le cadre de la préservation des zones naturelles en alpage*

4. *Délibération rectificative : Vente des parcelles 204 b 1983b, 204 b 1986, 204 b 2593, 204 b 2595d situées 40 route du praz – commune déléguée des Ollieres – modification des conditions de vente*

5. *Amodiation de places de parking sur la commune déléguée des Ollières*

6. *Acquisition des parcelles cadastrées section 245 AS285 et AS289 - commune déléguée de Saint-Martin-Bellevue*

Cadre de vie et services techniques

7. *Etude de faisabilité d'installation photovoltaïque par le SYANE*

Finances

8. *Adoption du compte financier unique pour l'exercice comptable 2024 et suivants*
9. *Assujettissement de la taxe d'habitation sur les logements vacants*
10. *Budget supplémentaire au budget principal 2024*
11. *Souscription d'un emprunt bancaire*

Questions diverses – informations :

12. *Compte-rendu des décisions du Maire, prises par délégation d'attribution du conseil municipal*